

# NOTE RELATIVE AUX INSCRIPTIONS ET REINSCRIPTIONS

## I - Nouveaux entrants :

- en seconde générale
- en seconde professionnelle - 1<sup>ère</sup> année CAP
- en 1<sup>ère</sup> Bac Pro (ou 2<sup>ème</sup> année de Bac Pro 3 ans)

- affectations gérées par Affelnet ;
- dossiers d'inscription envoyés aux familles par **Mme Favreau** ;
- inscriptions effectuées par la vie scolaire le :
  - 28 et 29 juin : Post BEP
  - 1 et 2 juillet pour les secondes générales
  - 1 et 2 juillet pour les secondes Bac Pro - 1<sup>ère</sup> année CAP

## II - Réinscriptions des élèves déjà scolarisés au lycée Louis Audouin-Dubreuil en 2009/2010 :

- réinscriptions effectuées par la vie scolaire le :

- ✓ 14, 15 et 16/06 pour les futurs élèves de Terminale (LGT)
- ✓ 14, 15 et 16/06 pour les futurs élèves de 1<sup>ère</sup> (LGT)
- ✓ 28 et 29/06 pour les futurs élèves de : T BEP CSS
  - T Bac Prof.
  - 1<sup>ère</sup> Bac Prof
  - 2<sup>ème</sup> année de CAP

## III - Tous les autres candidats (extérieurs) à une inscription au lycée Louis Audouin-Dubreuil :

### a) les inscriptions hors Affelnet de juillet et d'août :

- pour une seconde générale ;
  - pour une seconde professionnelle ;
  - pour une 1<sup>ère</sup> année de CAP
  - pour une première Bac Pro.
- } sont obligatoirement gérées par Mme Favreau dans le cadre de SPA (en concertation avec le chef d'établissement)

### b) Pour toutes les autres inscriptions de juin/juillet et Août/septembre, la procédure à suivre est la suivante :

- ① ● Personnes (parents et élèves) à diriger auprès de **Mme Favreau** ;
- ② ● Appels téléphoniques à transmettre systématiquement à **Mme Favreau** ;
- ③ ● Parents et élèves reçus par le **Chef d'Etablissement** ;
- ④ ● Envoi du dossier de pré-inscription à l'élève par **Mme Favreau** ;
- ⑤ ● **Décision d'inscription prise par le chef d'établissement.**

(en cas d'absence de Mme Favreau prendre le nom, prénom, adresse et numéro de téléphone du candidat) .

Merci.

Le Proviseur  
C. BAUDEMONT